

Condamnés pour avoir laissé mourir un homme

Il y a deux ans, Malick Sy écopait de 12 ans de réclusion criminelle pour meurtre. Trois hommes avaient assisté à la tragédie. Ils comparaissent, hier, devant le tribunal correctionnel.

Le 30 mars 2008, Sébastien Realland meurt torturé par un dealer, Malick Sy, pour une dette de 140 € de cannabis. Pendant plusieurs minutes, il reçoit coups de poing, de poêle, de bouteille de whisky et de couteau. Il crie pour que quelqu'un lui vienne en aide.

Aucun des trois hommes présents sur les lieux n'essaie de le sauver en arrêtant Malick Sy, un Montargeois de petit gabarit. « Ils pouvaient, ils savaient et ils n'ont rien fait », fustige Me Sophie Ouvrans, l'avocate de la mère de Sébastien.

Sur les bancs bleus du tribunal, famille et amis de Sébastien Realland sont assis. La salle est pleine, ils sont réunis pour trois heures de débats. Les trois hommes âgés de 23 à 25 ans comparaissent pour abstention volontaire d'empêcher un délit contre l'intégrité d'une personne.

« Protéger mes chiens »

Pour la famille de la victime, ce meurtre aurait pu être évité. Ce soir-là, Malick Sy arrive alors que les trois jeunes jouent à la console et fument des joints. Dans l'appartement de Maxime, trois chiens. Malick Sy en a une peur bleue. Le rottweiler, le carlin et le beauceron sont mis en sécurité à l'étage. « Je ne voulais pas que mes chiens prennent des coups. Je ne savais pas que les événements allaient prendre cette tournure », explique Sylvain, hier, sweat noir sur les épaules.

Enfermé sur le palier

Malick Sy demande à Sébastien Realland de sortir de l'appartement de son copain Maxime. Ce dernier ferme à clé son studio. Sébastien reste sur le palier. Son calvaire commence, Malick Sy le frappe. La



Le président, assisté par ses assesseurs, a jugé trois hommes hier.

victime implore ses amis de lui ouvrir la porte. Celle-ci reste fermée. Lorsque Maxime décide de l'ouvrir, Malick Sy force le passage pour rentrer avec Sébastien Realland.

Le supplice continue. Le dealer prend les objets qu'il trouve. Son dernier coup, porté avec un couteau, est dirigé vers le thorax. La blessure est fatale. Le meurtrier lance à Maxime : « Regarde, je t'avais dit que ça allait mal finir ». Avant que les secours n'arrivent, Maxime prend le temps de nettoyer avec une éponge les taches de sang qui tapissent les murs du couloir. Sébastien meurt à l'hôpital deux heures plus tard.

« Procès de la lâcheté »

La défense des témoins ? « C'est passé tellement vite », « Je suis

resté choqué », « Je n'y ai pas pensé »... Le troisième homme, Hugo, ne connaissait qu'un des protagonistes. « J'avais l'impression d'être un spectateur. J'avais 18 ans, j'étais paumé », confie-t-il, les mains accrochées à la barre.

Me Sophie Ouvrans plaide « le procès de la lâcheté ». L'autre avocat de la partie civile, Me Ronan Garet, affirme qu'« ils avaient les moyens d'intervenir et n'avaient aucune raison d'être dans l'indisponibilité. »

« Intervenu par paroles »

Avec véhémence, l'avocat d'Hugo a demandé la relaxe de son client. « On peut lui reprocher moralement de ne pas avoir agi mais il était téjanisé. Du sang a giclé sur son visage. C'est facile de porter des

jugements mais on n'y était pas ! » L'avocate de Maxime, présente dans le box à cause d'une condamnation de cinq ans pour violences, a garanti que son client était « intervenu en paroles ».

Sylvain et Hugo ont été condamnés à neuf mois avec sursis. Maxime, à un an ferme. « L'institution judiciaire n'a pas l'habitude de demander à tout à chacun d'être un héros mais vous aviez les moyens de porter un coup d'arrêt à Malick Sy », a conclu le président.

Rosemary BERTHOLOM.

* Les prénoms des témoins ont été changés.

Troisième Open de tennis du 11 au 17 février

C'est l'événement sportif de l'hiver. L'an dernier, les internationaux masculins avaient attiré 11 000 spectateurs.



Les deux directeurs du tournoi, hier soir, à la mairie de Quimper : Arzel Mévellec et Matthieu Besteau.

Ils espèrent faire mieux que l'an passé. Arzel Mévellec et Matthieu Besteau, les deux jeunes directeurs de l'Open de tennis de Quimper, entament leur dernière ligne droite. Hier soir, à la mairie de Quimper, ils ont dévoilé l'essentiel de la troisième édition du tournoi, qui aura « un plateau plus relevé que l'an dernier ».

L'édition 2012 avait connu un certain succès populaire. Les organisateurs revendiquent le passage de 11 000 spectateurs sur le terrain de Créac'h Gwen. C'était sans compter sur la présence indispensable des bénévoles...

Cette année, l'organisation a concocté des nouveautés. Le village de 800 m² sera accessible à

tous, plus seulement aux VIP. Le jeudi soir et le vendredi soir, des animations sont programmées sur le site, à l'issue des matches. De leurs côtés, les joueurs iront dans la semaine à la rencontre de leurs fans au centre commercial Glann Odet. Le lundi 11 février, une soirée poker leur est réservée. Le billet d'entrée est fixé à 5 € la semaine. Le ticket pour la finale, dimanche 17 février, sera à 10 €.

Renseignements, www.opende-quimper.com.

Lire également en Sports : la liste des joueurs présents.

Quimper, terre des fans de BD et de vinyles

Page 8

Quimper en bref

Régionalisation : la mobilisation au Bâtiment CFA

Mardi, les salariés grévistes des quatre centres d'apprentis du bâtiment (Plérin, Quimper, Saint-Grégoire et Vannes) s'étaient donné rendez-vous à Quimper. Ils espéraient être entendus par leur employeur, Jean-Yves Toupin, qui devait présider une réunion de conseil de perfectionnement de Bâtiment CFA Finistère (ex-Afobat).

Cette réunion a été annulée au dernier moment. Les salariés n'ont pu faire entendre leurs revendications. Ils réclament avant tout « la réouverture de véritables négociations en vue d'obtenir un accord au travers duquel chaque partie se sente reconnue ».

Depuis janvier 2011, les quatre CFA



Les grévistes des centres de formation d'apprentis du bâtiment.

sont régionalisés, donnant naissance à une association basée à Rennes. Les accords locaux ont été dénoncés. Selon les syndicats, « les réunions de négociation traînent dans la durée, une décision unilatérale

de l'employeur impose de nouvelles dispositions. Malgré les demandes répétées des salariés en comité d'entreprise et les pétitions pour poursuivre la négociation, la discussion est au point mort. »

Vente : 590 lots à Quimper Enchères

Ce samedi, à 14 h, 590 lots seront en vente, parmi lesquels une superbe collection de timbres, des origines aux années 90 (3 300 timbres), des faïences de Quimper, dont plusieurs groupes de Mischeau-Vernez, des objets africains anciens (bronze et

ivoire), une collection de minéraux, des céramiques, tableaux, bijoux, du mobilier (canapés, bibliothèque...), bureau style Art déco, fauteuils coloniaux en teck, tapis, horloges, miroirs...

Ce vendredi 1^{er}, exposition des lots, de 10 h à 12 h, et, de 14 h à 19 h. Samedi 2 février, de 9 h 30 à 11 h, vente au dépôt, 11, rue Marcel Paul, ZI de Kerdrionou (non loin d'Armor lux), 02 98 94 62 30.

VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI
DESTOCKAGE MASSIF **AVANT INVENTAIRE**
SUR DES MILLIERS D'ARTICLES
TEXTILE & BAZAR **-50% REMISE SUPPLÉMENTAIRE** **DE PRIX DÉJÀ SOLDÉS**
SUR LE GROS ELECTROMENAGER **TOUT doit disparaître !**
AUJOURD'HUI SEULEMENT BOUCHERIE
CÔTE DE VIANDE BOVINE **10€50 LE KILO**
PIÈCE À FONDUE **8€95 LE KILO**
FILET DE VIANDE BOVINE **22€50 LE KILO**
POISSONNERIE
ARAIGNEES VIVANTES **2€99 LE KILO**
 Pêchées en ATLANTIQUE NORD EST
E.Leclerc QUIMPER J'achète moins cher !
leclercdrive.fr Vos courses en 1 clic ! **3 DRIVE À QUIMPER**
 Inscriptions et services gratuits

10^{ème} ANNIVERSAIRE
FORFAIT FEMME* (coupe) **34€ 29€**
FORFAIT HOMME* (coupe) **22€ 17€**
 *Offre valable du 1^{er} au 23 février inclus.
 Egalement, complément capillaire et perruques
 50, avenue de la France Libre - QUIMPER
 02 98 95 68 75
Le Salon
50^{ème} AVENUE